



www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 19 mai 2025 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Bruno BASSON, Gaëlle THONNERIEUX, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Catherine BRUEL, Christophe FONTANAY, Marie-Joëlle PERRET, Hervé GAGNARD, Louis ROUSSET

Absents excusés : Stéphane MOULARD (pouvoir donné à Christophe FONTANAY), Pierre FOURNEL

Secrétaire de séance : Gaëlle THONNERIEUX

Le Procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Eau potable – RPQS 2024

Monsieur le Maire rappelle que dans un objectif de transparence vis-à-vis des usagers, l'observatoire national de l'eau et de l'assainissement oblige une fois par an à une présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service. Lors de son dernier comité syndical, le SIEMLY a présenté ce rapport pour l'année 2024. Ce rapport doit être présenté à chaque conseil municipal des communes adhérentes au syndicat pour qu'il soit validé avant la fin de l'année 2025. Ce rapport est disponible sur le site de la Mairie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le RPQS 2024.

2) Agence postale

Notre agent postal sera en congé maternité au mois d'août et souhaite prendre un congé parental de 6 mois. Afin de pallier au besoin du service, son remplacement est à prévoir.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

3) Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associée ; il contribue au relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion de situations de crise.

Le PCS organise, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors de situation de crise. Il prévoit notamment :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection (au regard des risques connus),
- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- La définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Ce document sera disponible sur le site de la Mairie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Chevrières.

4) Divers

- Commission bâtiment : le 11 juin 2025 à 18h00
- Commission voirie : le 27 mai 2025 à 10h30

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 16 juin 2025 à 20 heures

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé : le jeudi 19 juin, le vendredi 20 juin, le lundi 23 juin, le mardi 24 juin et le mercredi 25 juin

DISTRIBUTION CABAS

La distribution des cabas qui remplaceront les sacs jaunes se fera en mairie **le vendredi 13 juin de 15h à 18h et le samedi 14 juin de 9h à 12h.**

Jardins collectifs

Des parcelles sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie. Chaque parcelle fait environ 100 m². Le loyer est de 50 € / an, plus la consommation d'eau pour l'arrosage (3.50 € par mètre cube)



DEMARCHAGE A DOMICILE

Nous avons été alertés sur des pratiques d'escroqueries qui se sont déroulées sur le village ces derniers jours.

Ce nouveau phénomène d'escroquerie touche plus particulièrement les personnes âgées et vulnérables : des personnes mal attentionnées se présentent au domicile des personnes et leurs proposent des services peu onéreux : *Comme changer une tuile, couper quelques branches ou toute autre excuse pour une somme modeste de l'ordre de 10 à 20€.*

Sauf qu'au moment du paiement sur un terminal externe, le montant entré n'est pas le bon, c'est à dire pour 19€ le montant débité est de 1900€ pour 20 il est de 2000€ ... Le but de cette intrusion est d'escroquer les gens et de leur faire donner de l'argent.

Un signalement a été fait à la gendarmerie de Chazelles sur Lyon.

Nous vous demandons de :

- Rester très vigilant et de ne pas ouvrir votre porte à n'importe qui.
- Signaler ces faits à la gendarmerie



L'Association des Familles Rurales est heureuse de vous inviter à un moment convivial à

la salle Le Pré'O le vendredi 20 juin à 19 h

Nous ferons un bilan des activités de l'année, ainsi qu'un bilan financier de l'association.

Une exposition réalisée par les enfants, les ados et les adultes de l'activité Arts plastiques, vous sera présentée autour du verre de l'amitié.

2025 est une année de renouvellement de bureau pour l'Association Familles Rurales.

Pour celles et ceux qui auraient envie de rejoindre notre équipe, nous vous accueillerons avec plaisir.

Les co-présidentes :

Agnès GIRAUD – 07-89-85-14-91 - 04.77.94.05.90 - agnes.giraud42@orange.fr

Camille MANIQUET – 06.33.17.57.01 - camille.ma@hotmail.fr

Inscription fleurissement :

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé sur la commune. Bien vouloir vous inscrire avant le 21 juin 2025 à l'aide du coupon ci-après à remettre en mairie (que vous pouvez recopier sur papier libre), ou par l'envoi d'un mail à contact@chevrieres42.fr

Le concours est ouvert à tous : maisons, fermes, balcons.

COUPON D'INSCRIPTION FLEURISSEMENT COMMUNAL 2025

NOM
Prénom
Adresse

Souhaite s'inscrire au concours communal du fleurissement

A rendre en mairie avant le 21 juin 2025, dernier délai